

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-12-04-020
Séance du 4 décembre 2024
Date de convocation : 28 novembre 2024
Date d'affichage de la convocation : 28 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX-PAGE	A	P. BELAIR
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	A	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	P	
Mustafa SARIKAYA	P		Carine MOUSTAUD	P	
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	P	
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	A	L. RAVEROT	Anne PIRAT	P	
Christian PRADIER	A	G. BARRIQUAND	Nadine CHAMARD- COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	A. FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	P	
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	V. BECQUET
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	A	C. GUILLEMOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Carine MOUSTAUD

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 18

Pouvoirs : 7

Quorum : 14

Objet : Politique de la ville - Attribution d'une subvention à l'association Sauveteurs Secouristes de la Côtère pour la formation au secourisme

Rapporteur : Christian GUILLEMOT, premier Adjoint

Suite à l'appel à projets du dispositif du contrat politique de la ville « engagements quartier 2030 » de l'année 2024, L'association des Sauveteurs Secouristes de la Côtère a proposé un projet de sensibilisation et de formation au secourisme et à la prévention des accidents de la vie dans le QPV. Les objectifs sont de sensibiliser sur les risques des accidents domestiques, de former un maximum de personnes au secourisme, de réduire les inégalités femme - homme, d'intégrer des personnes maîtrisant mal le français par le langage avec comme support le secourisme et de capter l'attention des enfants pour atteindre les parents.

Un co-financement à hauteur de 4019 € a été demandé à l'ensemble des partenaires.

Sur la totalité de cette demande, la somme de 400,00 € a été demandée à la commune de Montluel.

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20241204-2024-12-04-020-DE
Date de réception préfecture : 05/12/2024

Madame La Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'accorder au l'association sauveteurs secouristes de la Côtère une subvention d'un montant de 400 €,
- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024,
- D'autoriser Madame la Maire à mandater cette subvention.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Le secrétaire de séance

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20241204-2024-12-04-020-DE
Date de réception préfecture : 05/12/2024